



Tours, le 14 avril 2009

Chers Amis,

Le bureau de l'aRED s'est réuni et propose d'instituer des bourses aRED destinées à rédiger et à publier un travail bibliographique (revue systématique ou méta analyse). L'objectif est double a) doter la spécialité de recommandations actualisées dans les domaines où la littérature est d'interprétation difficile ; b) publier dans la littérature internationale les travaux d'équipes françaises pour améliorer notre visibilité.

Les candidats pourront être Internes, Chefs de clinique, Praticiens hospitaliers ou Médecins libéraux **s'engageant à consacrer au moins deux jours par semaine pendant 6 mois (en dehors du week end) à ce travail.** (En pratique, pour les internes ou CCA, seuls seront éligibles ceux qui sont sans fonction hospitalière ou hospitalo-universitaire à temps plein pendant la période considérée).

Pour les internes, peuvent être sélectionnés ceux qui sont inscrits en Dermatologie mais aussi les Internes d'autres spécialités qui auront effectué au moins six mois de stage en Dermatologie.

Les médecins sélectionnés recevront pendant cette période une bourse conséquente équivalente par exemple à 6 mois de salaire pour un Interne ou un Chef de Clinique. Des aides ciblées complémentaires pourront être ajoutées. Les périodes prises en compte seront de six mois correspondant au stage d'Interne : novembre à avril et mai à novembre.

Au préalable, les candidats devront déposer un projet qui sera évalué par le bureau de l'aRED. Quatre ou cinq projets au maximum seront sélectionnés par période de six mois.

Une fois le projet accepté, les médecins devront suivre un stage d'environ une semaine de formation méthodologique avec des spécialistes réputés dans le domaine. Ce stage comprendra l'étude de la Lecture d'Article, la Rédaction Médicale, la recherche bibliographique et la réalisation de méta-analyses.

Pourront aussi s'inscrire au stage, dans la limite des places disponibles les personnes susceptibles de déposer un projet pour le semestre suivant.

Chaque médecin sélectionné sera suivi localement par son Chef de service ou un autre médecin délégué par le Chef de service et aura également un tuteur membre du bureau de l'aRED.

Des évaluations rapprochées seront faites. La bourse sera versée en trois fois. Un arrêt du financement pourra être effectué par décision du bureau de l'aRED si le travail n'est pas réalisé suivant le planning prévu.

Les candidatures sont à adresser à Patricia Mourille – secrétariat Universitaire du service de Dermatologie mourille@med.univ-tours.fr

Très amicalement.

Ludovic Martin
Président de l'aRED

Gérard Lorette
Secrétaire Général de l'aRED

Président :

Ludovic Martin
LuMartin@chu-angers.fr

Secrétaire Général :

Gérard Lorette
lorette@med.univ-tours.fr

Trésorier :

Jean-François Sei
jeanfrancois.sei@wanadoo.fr

Jean Marie Bonnetblanc

jean-marie.bonnetblanc@chu-limoges.fr

Jean-François Cuny

jf.cuny@chu-nancy.fr

Marie-Sylvie Doutre

marie-sylvie.doutre@chu-bordeaux.fr

Nicolas Dupin

nicolas.dupin@cch.aphp.fr

Alain Dupuy

alain.dupuy@sls.ap-hop-paris.fr

Bernard Guillot

b-guillot@chu-montpellier.fr

Jean-Philippe Lacour

lacour@unice.fr

Philippe Saiag

philippe.saiag@apr.ap-hop-paris.fr

François Truchetet

f.truchetet@chr-metz-thionville.fr